



École Élémentaire d'Application du NORD

118 rue de la Préfecture

21000 Dijon

03 80 73 37 44

ec-el-nord-dijon-21@ac-dijon.fr

Procès verbal du conseil d'école 2022/2023 n°2
mardi 21 février 2023

Membres présents :

- directrice : Hélène Chatelet-Dupuy
- adjoints : Ingrid Piccioli, Anne-Hélène Turpain, Rosine Gabet, Christelle Banderier, Christine André, Laurent Geniaux, Renaud Chassua, Alexandra Morin-Honnart
- représentante de la Mairie de Dijon : Nathalie Koenders, première adjointe au Maire
- représentant du périscolaire : Philippe Charmandré, directeur ACM
- représentants de parents : mesdames Carré et Dacharry, messieurs Ollivier et Capezza

Membres excusés :

- Teddy Bourgin, Estelle Moulin, Ludivine Goux, adjoints
- représentants de parents

Ordre du jour :

- Présentation de la concertation « *Notre école, faisons-la ensemble* »
- Présentation du projet de nouveau règlement intérieur
- Bilan des projets menés à l'école / dans les classes
- Bilan de la coopérative scolaire
- Prévision d'effectifs pour la rentrée 2023
- Activités et projets du périscolaire
- Questions soumises par les représentants de parents lors de la réunion du 17/01 :
 - regroupement des récréations CM1 et CM2
 - échancier des plantations
 - organisation de l'étude encadrée, du TAP et du périscolaire

Présentation de la concertation « *Notre école faisons-la ensemble* » :

- Une **démarche volontaire** des équipes éducatives associant l'ensemble des partenaires, notamment les collectivités territoriales
- Un **travail commun et local** destiné à permettre à chaque école d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite de ses élèves

Les écoles pour lesquels le projet nécessite un soutien financier peuvent bénéficier d'un accompagnement dédié dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique.

La deuxième réunion de concertation rassemblera parents élus, enseignants, animateurs et élèves délégués **le jeudi 9 mars, de 16h05 à 18h30.**

Présentation du projet de nouveau règlement intérieur :

Certains paragraphes ont été modifiés, en regard du nouveau règlement type départemental (traitement des cas de harcèlement).

Un paragraphe a été aussi ajouté concernant la suppression des collations à l'école sur les temps de récréation à partir des travaux du PNNS et de Santé Publique France :

« Aucune prise alimentaire n'est autorisée systématiquement sur le temps scolaire. Aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures ou celle de 15h, qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants. De par sa composition, son horaire, son caractère systématique, la collation n'est pas justifiée et ne constitue pas une réponse adaptée à l'absence de petit-déjeuner.

Compte tenu des rythmes de vie des enfants, un petit déjeuner fourni par les familles peut être pris sur le temps périscolaire du matin, avant la classe. L'après-midi, le goûter doit être pris après la classe et est fourni par le service périscolaire lorsque l'enfant y est inscrit après 17h.

Certains moments de la vie de l'école sont l'occasion de prises alimentaires supplémentaires. Ces événements festifs offrent, lorsqu'ils gardent leur caractère exceptionnel, un moment de convivialité. »

Ont été sollicitées pour avis avant la rédaction de ce paragraphe:

- le docteur Cubillé, médecin scolaire,
- madame Bierren, infirmière scolaire du secteur Carnot,
- madame Miroudot chargée de prévention santé à la ville de Dijon.

Ce règlement sera soumis au vote au dernier conseil d'école pour une application à la rentrée 2023. Une réunion d'information sera proposée aux familles au cours de la dernière période.

Projets :

Projets de l'école : plantations réalisées aujourd'hui avec l'aide de Lattitude 21 et de l'entreprise Duc et Préneuf. L'activité vient poursuivre le projet de désimperméabilisation de la cour d'école initié l'année dernière. Elle sera poursuivie par l'installation d'une placette de compostage et par les formations qui y sont liées.

À venir : Semaine des maths du 6 au 10 mars (avec Edutwit), Grande lessive, fête du printemps, spectacle le 5 mai, fête d'école le 30 juin

Il est nécessaire de programmer dès maintenant une réunion d'organisation de la fête d'école.

Projets de classes :

- **CP A et B :** projet de sortie à Besançon pour la fin de l'année
- **CE1 :** couveuse à venir en classe, projet de sortie nature au Val Suzon pour la fin de l'année
- **CE1/CE2 :** projet de sortie nature au Val Suzon pour la fin de l'année, projet de participation à la fête de la musique avec Yannick Rastamirouf
- **CE2/CM1 :** projet de participation à la fête de la musique avec Yannick Rastamirouf, projet de sortie Accrobranches à Curley en fin d'année
- **CM1 :** projet de sortie Accrobranches à Curley en fin d'année
- **CM1-CM2 :** projet de sortie à la compostière, et pour les CM2 projet de voyage à Paris le 1^{er} juin pour la visite de l'Assemblée Nationale et du musée du Louvre
- **CM2 :** projet de voyage à Paris le 1^{er} juin pour la visite de l'Assemblée Nationale et du musée du Louvre

Une élève de la classe de CM2 a été sélectionnée pour participer à la finale départementale des Petits Champions de la Lecture.

Certaines sorties à la journée nécessiteront une participation financière libre des familles. Une aide solidaire sera proposée.

Bilan de coopérative scolaire

	Entrées	Sorties
Solde compte bancaire (report année précédente)		
Remboursements acomptes ligue	175,00 €	
Régie d'avance (8 classes)		1 000,00 €
Autres achats divers, abonnements		240,20 €
Cotisations Ligue USEP		366,65 €
Cotisations COOP familles	1 842,00 €	
Achats famille photos de classe (bénéfices : 1054 €)	3 067,90 €	
Sortie acrobranche juin 2022 2 classes		495,00 €
Photographe		2 014,00 €
Sorties diverses (cinéma, ...)		160,00 €
Goûters de Noël, Carnaval		120,99 €
Outils compostage		69,90 €
Frais bancaires en attente de remboursement		38,95 €
TOTAUX	5 084,90 €	4 505,69 €

Prévision d'effectifs rentrée 2023

Les répartitions			
Répartition par niveau 2022-2023		Prévisions par niveau 2023-2024	
CYCLE II	113	CYCLE II	104
CP	43	CP	28
CE1	31	CE1	45
CE2	39	CE2	31
CYCLE III	70	CYCLE III	76
CM1	36	CM1	40
CM2	34	CM2	36
TOTAL	183	TOTAL	180

Notre 8ème classe est sauvegardée.

Nos effectifs sont à peu près stabilisés, malgré une chute des inscriptions prévue en CP.

Activités et projets du périscolaire

Fréquentation stable (30 le matin, 150 le midi, 110 au TAP et 60 le soir).

Les activités proposées sont : cuisine, jeux de société, jeux sportifs, rencontres sportives en lien avec d'autres périscolaires, liaison avec la maison de retraite).

Sollicité par les représentants de parents, monsieur Charmandré, directeur ACM, indique qu'aucun intervenant n'a pu être recruté par les PEP pour organiser l'étude encadrée. En revanche, les élèves ont la possibilité de faire leurs devoirs en autonomie sur le temps du périscolaire.

Questions diverses

-regroupement des récréations CM1 et CM2 : sera mis à l'essai à partir d'avril, hors terrain de sport

-utilisation d'Educartable : généralisée depuis février aux 8 classes pour une communication plus facile de l'école vers les familles. Educartable ne se substitue pas au cahier de liaison dans un premier temps. En revanche, le mailing ne sera plus utilisé (trop de messages sont rejetés par les messageries ou classés dans les dossiers indésirables).

Certains enseignants utilisent de plus les fonctions de « cahier de vie » pour diffuser les photos prises en classe ou pour informer les familles sur les événements de la classe.

-équipement : la classe de CE1-CE2 a été dotée d'une dalle numérique tactile en décembre par la ville de Dijon. L'équipement est conforme aux attentes.

Néanmoins, une classe est encore équipée avec un vidéoprojecteur défectueux. Nous faisons le choix de financer une lampe de rechange avec la coopérative scolaire, dans l'attente de l'équipement de cette classe avec une dalle numérique tactile, la classe ne pouvant rester sans équipement fonctionnel une année entière.

-Génération Dijon : madame Koenders rappelle l'engagement de la municipalité dans l'élaboration du projet Génération Dijon <https://generation.dijon.fr/pages/les-comptes-rendus-des-ateliers>

Pour information, la prochaine réunion du Conseil d'École est programmée le lundi 26 juin 2023.

La directrice de l'école et secrétaire de séance, Hélène Chatelet-Dupuy